

Charte du Parc national des Pyrénées

Note de cadrage pour un tourisme durable

Première partie : Etat des lieux touristique et territorial

1. Un territoire aux caractéristiques contrastées

Le Parc national des Pyrénées s'étend de la haute vallée d'Aspe à l'ouest jusqu'à la haute vallée d'Aure à l'est en s'appuyant sur une centaine de kilomètres le long de la frontière. Du côté espagnol lui répondent le Parc national d'Ordesa et du Mont Perdu, les réserves nationales de chasse et la réserve de biosphère de la haute vallée du rio Ara. Le Parc national des Pyrénées est réparti pour 2/3 sur le département des Hautes-Pyrénées et pour 1/3 sur le département des Pyrénées-Atlantiques, soit sur les deux régions Aquitaine et Midi-Pyrénées.

Ce territoire concerne 86 communes (30 en Pyrénées-Atlantiques et 56 en Hautes-Pyrénées) sur 6 vallées, quelques 245 000 ha (45 000 dans le « cœur » et 200 000 en zone d'adhésion) et 40 000 habitants.

Une mosaïque de roches cristallines et sédimentaires, malmenées par l'érosion et la glaciation a fait naître les fabuleux paysages du Parc national des Pyrénées : calcaires des grands cirques de Gavarnie, Troumouse, Estaubé, du massif du Vignemale, ou granite du Balaïtous pour sa partie centrale, formations volcaniques du pic du Midi d'Ossau à l'ouest.

L'eau est partout présente et l'on y compte 218 lacs d'altitude et d'innombrables laquettes alimentant gaves, nestes ou torrents.

Carrefour d'influences climatiques entre Atlantique et Méditerranée, il abrite une flore variée, particulièrement riche en endémiques et en espèces emblématiques comme la Ramonde des Pyrénées, le Lys des Pyrénées et la Saxifrage à longues feuilles. L'homme y a largement façonné les paysages végétaux actuels, défrichant et écobuant au profit des pâturages qui occupent la moitié de sa superficie ; la forêt, à base de hêtres, sapins et pins à crochets représentant 10 % de son territoire.

Le parc national est habité par une faune riche et spécifique particulièrement intéressante : importantes populations d'isards, colonies de marmottes réimplantées avec succès, grands rapaces tels le gypaète barbu, le vautour fauve, le percnoptère d'Egypte ou l'aigle royal, grand tétras et discret desman qui constitue l'exemple type de ce précieux patrimoine confié au parc national. Et bien sûr, l'ours des Pyrénées dont un noyau relique de 3-4 individus subsiste en Béarn et constitue un enjeu essentiel en matière de patrimoine naturel.

2. Une histoire propice au développement touristique

Jusqu'au XVIII^e siècle, les Pyrénées n'appartiennent qu'aux Pyrénéens. Alors commencent les prémices d'une fréquentation de visiteurs venus d'ailleurs, de Paris ou bien de plus loin, Allemands, Russes et surtout Britanniques. Cartographes, géographes, médecins, botanistes, aristocrates, romantiques... tous venaient voyager aux Pyrénées.

Chacun voulut laisser sa trace de cette découverte : cartes, ouvrages, photographies, lettres, poèmes, dessins, aquarelles...

Les guides pyrénéens, paysans des montagnes, accompagnent ces illustres ou moins connus visiteurs sur les sentiers et sommets des Pyrénées, guides de Gèdre, Gavarnie, Laruns... Ils concourent à la découverte de la montagne pyrénéenne et à sa reconnaissance. Première fréquentation touristique : le Pyrénéisme. Les écrits de Pyrénéistes furent pour les Pyrénées la meilleure des promotions.

Au XIXe siècle, les Pyrénées sont « la mode. Le thermalisme se développe. Les premières clientèles touristiques fréquentent les établissements thermaux prestigieux d'Argeles-Gazost de Bagnères-de-Bigorre, de Barèges, de Beaucens, de Cauterets, de Saint-Sauveur, des Eaux-Bonnes, des Eaux-Chaudes... Pour accueillir tout ce monde, on construit beaucoup. On fait dans le monumental. Les curistes sont hébergés principalement en hôtels mais l'accueil chez l'habitant (pension de familles) apparaît également. Cette architecture thermale a caractérisé ces stations et participent à la grande qualité architecturale des villes pyrénéennes.

Puis, le tourisme pyrénéen s'est orienté dans les années cinquante vers le développement du tourisme de masse dans un premier temps autour de quelques sites majeurs d'été puis par la suite au travers notamment des stations de ski. Les tourisms blanc et vert, le développement des activités sportives d'été mais également l'agrotourisme sont venus apporter un nouvel élan à l'activité touristique.

Cet essor a, en partie, compensé les effets de l'exode rural et de la déprise agricole et contribué au maintien de la population locale et à la diversification des activités des agriculteurs. Le développement touristique n'a pas été homogène et a davantage profité à la partie centrale des Pyrénées. Ceci se traduit par une offre et une attractivité touristique davantage concentrée sur la partie est de l'aire d'adhésion.

L'augmentation des temps de loisirs et l'engouement pour la découverte du patrimoine naturel et culturel entraînent un développement touristique important. Les activités de pleine nature sont en expansion et sont certainement appelées à se développer encore.

Aujourd'hui, les vallées du parc national (vallées d'Aspe, d'Ossau, d'Azun, de Cauterets, de Luz, de Campan et d'Aure) présentent une richesse et une diversité de sites naturels et culturels. Le développement du tourisme s'appuie sur ce patrimoine préservé et reconnu.

3. Un territoire fréquenté, considéré comme une véritable destination touristique

Chaque année, quelques 5 millions de pèlerins, touristes viennent visiter la cité mariale de Lourdes. Nombre de ces visiteurs profitent de leur séjour ou de leur pèlerinage pour découvrir essentiellement les vallées des Hautes-Pyrénées mais également les vallées de Pyrénées-Atlantiques.

La notoriété très ancienne de certains de ces sites de renommée nationale voire mondiale et la qualité des paysages (Gavarnie, Cauterets...) continuent d'attirer de nombreux visiteurs des vallées des Hautes-Pyrénées et des Pyrénées-Atlantiques.

Le classement du site Gavarnie/Mont Perdu au Patrimoine Mondial de l'UNESCO au titre de patrimoine naturel et culturel ainsi que la mise en place récente par le Conseil Régional de Midi Pyrénées des « Grands Sites Touristiques majeurs » devraient favoriser un rayonnement international.

La notoriété des cols pyrénéens pour les pratiquants de vélo est aussi un vecteur de développement touristique. Le passage du Tour de France attire chaque année de très nombreux touristes.

Le Pic du Midi constitue une offre touristique unique et originale, produit scientifique, de découverte et de contemplation.

La création du parc national en 1967 a confirmé la reconnaissance d'un territoire de qualité. C'est pour les visiteurs l'assurance de visiter des sites préservés et de pouvoir pratiquer des activités de pleine nature dans un environnement protégé. Le classement de ce territoire en parc national participe à l'image de marque des vallées.

La qualité et la préservation des paysages de montagne, le Parc national des Pyrénées, la notoriété des sites, les stations de ski, le thermalisme, la pratique des activités de pleine nature, la proximité de Lourdes, la qualité de l'architecture des villages, la richesse du patrimoine culturel et sa préservation sont autant de motifs de fréquenter les vallées des vallées des Hautes-Pyrénées et des Pyrénées-Atlantiques.

Aujourd'hui, on comptabilise quelques 6 millions de visiteurs dans le département des Hautes-Pyrénées et **XXX** visiteurs sur les vallées d'Aspe et d'Ossau.

Le Parc national des Pyrénées est le plus fréquenté des neuf parcs nationaux français avec environ 1,5 million de visiteurs par an. Quelques chiffres pour la période estivale permettent de mieux se rendre compte de la réalité de cette fréquentation : plus de 70 000 véhicules sont comptabilisés entre le 15 juin et le 15 septembre au village de Gavarnie, environ 60 000 au parking de Cauterets/Pont d'Espagne, 40 000 à Bious, 45 000 à Estaing...

La fréquentation est particulièrement forte sur les vallées d'Argeles, Cauterets, Luz/Gavarnie et en vallée d'Aure. Dans les Hautes-Pyrénées, le val d'Azun et la vallée de Campan connaissent une fréquentation moindre au regard de ces grands sites.

Dans les Pyrénées-Atlantiques, la vallée d'Ossau est la plus fréquentée. La vallée d'Aspe demeure encore une vallée peu fréquentée malgré les efforts très conséquents des acteurs touristiques.

4. Etat des lieux du territoire

De nos jours, l'économie des vallées des Hautes-Pyrénées et des Pyrénées-Atlantiques est essentiellement axée sur le développement du tourisme.

Sur les 7 vallées de l'aire d'adhésion, vallées d'Aspe, d'Ossau, d'Azun, de Cauterets, de Luz, de Campan et d'Aure, les équipements touristiques ne se sont pas développés dans les mêmes proportions.

Si au début, le développement du thermalisme et du Pyrénéisme a façonné les premières destinations touristiques pyrénéennes, aujourd'hui, il faut ajouter pour le développement des villages touristiques les stations thermales et les grands sites de découverte de la montagne la diversification de l'offre touristique estivale et hivernale.

Parmi eux, nous pouvons citer :

- Bedous, Accous, Lescun en vallée d'Aspe,
- Laruns en vallée d'Ossau,
- Arrens en val d'Azun,
- Cauterets en vallée de Cauterets,
- Gavarnie, Gèdre, Luz, Barèges en vallée de Luz,
- Argeles en vallée d'Argeles,
- Bagnères de Bigorre,
- Campan,
- Saint-Lary en vallée d'Aure.

Si nous tentons une photographie du tourisme dans le territoire du Parc national des Pyrénées nous pouvons identifier :

a - Les sites touristiques majeurs

L'été, la fréquentation touristique se concentre sur quelques grands sites dans le cœur du parc national et à proximité :

- Somport, La Mature, Estaens, Lescun en vallée d'Aspe,
- Anéou, lac de Biou-Artigues en vallée d'Ossau,
- Estaing, Plan d'Aste/Suyen en val d'Azun,
- Pont d'Espagne, la Fruitière en vallée de Cauterets,
- Gavarnie, Troumouse, d'Estaubé en vallée de Luz,
- Pic du Midi en vallée de Bagnères,
- Payolle en vallée de Campan,
- Réserve naturelle du Néouvielle en vallée d'Aure.

b - Les stations thermales

Sur l'aire d'adhésion, 9 stations thermales sont implantées :

- Eaux-Bonnes, Eaux-Chaudes en vallée d'Ossau,
- Cauterets,
- Barèges et Saint-Sauveur en vallée de Luz,
- Argeles, Beaucens en vallée d'Argeles,
- Bagnères de Bigorre,
- Saint-Lary en vallée d'Aure.

Pour faire face à l'érosion de leur fréquentation, la quasi-totalité de ces stations thermales s'est équipée de centres thermoludiques et proposent une nouvelle offre au travers de la remise en forme et du bien être.

Les thermes d'Argeles-Gazost, de Barèges, de Cauterets et de Luz Saint- Sauveur, de Saint-Lary Soulan, sans oublier la place importante tenue par la ville de Bagnères de Bigorre dans cette dynamique économique, proposent des offres de remise en forme et de bien être toute l'année.

c - Les stations de ski

Dans chaque vallée du parc national, des stations de ski ont été créées dans les années 50 :

- Somport, station de ski de fond en vallée d'Aspe. Ce stade de ski est situé dans le cœur du parc national,
- Artouste, Gourette, stations de ski de piste en vallée d'Ossau,
- Soulor/Couraduque, station de ski de fond en val d'Azun,
- Cauterets, le Lys, station de ski de piste et le Pont d'Espagne, station de ski de fond et de piste. Ce stade de ski est également situé dans le cœur du parc national,
- Gavarnie/les Espezières, station de ski de piste et Gavarnie, stade de ski de fond situé dans le cœur du parc national en vallée de Luz,
- Luz-Ardiden, station de ski de piste en vallée de Luz,
- Hautacam, station de ski de fond et de piste en vallée d'Argeles,
- Le domaine du Grand Tourmalet (Barèges/la Mongie), station de ski de piste et Payolle, station de si de fond en vallée de Bagnères/ Campan,
- Piau-Engaly et Saint-Lary, stations de ski de piste en vallée d'Aure.

d - Le développement des activités de pleine nature

A côté des activités thermales centrées sur les vallées, le tourisme se développe aussi en montagne dans le parc national.

e - L'offre touristique estivale

A côté des activités thermales centrées sur les vallées, le tourisme se développe aussi en montagne dans le parc national. Que ce soit au travers d'un tourisme de randonnée ou de contemplations à partir des grands sites, le parc national est une destination privilégiée de visite, de promenade et de randonnée.

La randonnée

La randonnée pédestre connaît un succès croissant au cours de ces dernières années. Dans le cœur du parc national, 350 kilomètres de sentiers sont proposés aux randonneurs.

Dans les vallées, les communes ou structures intercommunales ont remis en état de multiples itinéraires de randonnée (liaison entre les villages, tour de pays...). Une signalétique pédestre commune au parc national a été mise en place.

Des tables ou panneaux d'interprétation ont également été implantés :

- Osse en Aspe, Bedous en vallée d'Aspe,
- Sentier des rapaces au col du Soulor en val d'Azun,
- Pont d'Espagne en vallée de Cauterets,
- Sentier du Sailhet en vallée d'Argeles,
- Grust, Sers, Gèdre, Gavarnie en vallée de Luz,
- Ancizan en vallée d'Aure.

Dans de nombreuses vallées, des itinéraires de Saint-Jacques de Compostelle (itinéraire majeur) ou vers Saint-Jacques (itinéraire mineur) ont été réhabilités et signalés :

- Somport en vallée d'Aspe,
- Pourtalet en vallée d'Ossau,
- Peyre Saint-Martin en val d'Azun,
- Port du Marcadau en vallée de Cauterets,
- Port de Boucharo en vallée de Luz,
- Vallée d'Aure.

L'alpinisme

De nombreuses courses et itinéraires parcourent les massifs du cœur du parc national et de la proche aire d'adhésion. Il suffit de parcourir les topoguides pour voir que peu d'endroits n'ont jamais été visités. Il semble que le nombre de pratiquants dans les courses de haute montagne baisse. Seules les voies normales des principaux sommets restent fréquentées en période estivale. Quelques itinéraires de plus grande envergure sont encore parcourus mais bien moins qu'il y a vingt ou trente ans (face nord du Vignemale, arrête nord-occidentale du Balaïtous...). De part la qualité de son rocher et l'esthétique des voies, le pic du Midi d'Ossau reste un lieu majeur en période estivale.

L'escalade

Depuis les années 80, on note une augmentation du nombre de pratiquants d'escalade sur des sites en altitude, sécurisés et équipés de points fixes.

Il y a en fait peu de sites très favorables à ce concept dans le cœur du parc national. Ce sont surtout des falaises granitiques compactes qui sont recherchées. Seuls deux sites ont été équipés dans le cœur (Arremoulit, Larribet) selon un cahier des charges défini par le parc national avec les ouvreurs.

D'autres sites plus anciens sont aussi réputés dans le massif du Néouvielle. Certaines voies de ces sites sont équipées de goujons, d'autres sont en équipement mixte. Il s'agit des pics d'Espade (aire d'adhésion), crête des Laquettes (Réserve naturelle du Néouvielle) et face ouest du Néouvielle (cœur).

Dans chaque vallée, on trouve des sites écoles d'escalade :

- La Mature, Pène du d'Udapat, Lees-Athas en vallée d'Aspe,
- Pont Camps, Laruns, Arudy en vallée d'Ossau,
- Arrens en val d'Azun,
- Pont d'Espagne, la Fruitière en vallée de Cauterets,
- Ayrues, Héas, Coumely, Tousaus en vallée de Luz,
- Trassouet vallée de Campan,
- Pène haute, Suberpène, Sarrancolin, Cadéac en vallée d'Aure.

La Via Ferrata

Il s'agit d'un phénomène de mode. Les aménagements sont importants. Il existe aujourd'hui plusieurs via ferrata :

- Gourette,
- Gèdre/Coumely,
- Saint-Sauveur,
- Cauterets,
- Gripp.

Le canyoning

Nous assistons à un fort développement de cette pratique. L'aspect ludique et une forte promotion de ce sport attirent de nombreux pratiquants réguliers ou occasionnels. Le réseau hydrographique du cœur du Parc National des Pyrénées et de la proche aire d'adhésion se prête peu à ce genre de sport. Les seuls sites se trouvent en vallée d'Ossau et en vallée de Gavarnie. Ces sites sont cependant bien fréquentés surtout par des groupes avec des professionnels locaux. En ce qui concerne la pratique individuelle, les hauts lieux du canyoning se situent sur le versant espagnol.

La spéléologie

La pratique de la spéléologie est plutôt confidentielle. Cette activité se déroule dans des milieux très fragiles, souvent peu connus sur le plan écologique, avec des espèces sensibles au dérangement comme les chiroptères. Mis à part le massif Marboré-Taillon, le cœur du parc national n'est pas un lieu de pratique de cette discipline. Peu de visiteurs sont observés (période limitée à l'été, marche d'approche longue).

Le vol libre

Le vol libre est aujourd'hui pratiqué dans toutes les vallées de l'aire d'adhésion. Il est aujourd'hui interdit dans le cœur du parc national. Le nouveau décret du parc national stipule : « le survol du cœur à moins de 1000 m du sol des aéronefs non motorisés est réglementé ». Des décollages et des aires d'atterrissage ont été aménagés. Ce sport se pratique toute l'année. Des professionnels proposent stages et baptêmes.

Le raft

Cette activité s'est fortement développée ces dernières années sur les gaves. Elle est essentiellement pratiquée au printemps et durant la saison estivale sur le gave de Pau et la Neste d'Aure.

Le VTT

Dans plusieurs vallées, une offre structurée est offerte en matière d'itinéraires de VTT. Des sentiers ont été balisés et des topoguides édités.

Le vélo de route

La notoriété des Pyrénées pour le vélo de route est très forte. De nombreux pratiquants viennent sur l'aire d'adhésion pour faire les cols. Une signalétique spécifique a été implantée sur la route des cols.

La pêche

L'histoire géologique du massif pyrénéen a doté le parc national d'une multitude de lacs de taille et de caractéristiques différentes. Dans tous ces lacs et laquets, les passionnés de pêche s'adonnent à leur loisir. Les gaves complètent ce panel déjà large.

f - L'offre touristique hivernale

Ski de randonnée et raquette à neige

Nous assistons depuis 10-15 ans à une forte augmentation de cette pratique. Face à l'évolution du matériel et au désir de découvrir des pentes vierges de traces, le ski de randonnée et principalement la raquette à neige sont devenus très populaires. La durée de la pratique a aussi augmenté. Cette pratique débute dès les premières neiges et ce jusqu'à tard au printemps. L'objectif est plutôt un sommet, une belle pente. Peu de parcours en forêt pour le ski de randonnée mis à part la forêt du Lienz. A l'inverse, la pratique de la raquette se fait plutôt dans des espaces forestiers.

Cascades de glace

La pratique hivernale s'est fortement développée ces dernières années. Un cas particulier est la pratique des cascades de glace avec deux sites majeurs dans le cœur (Troumouse et Gavarnie) et un site dans l'aire d'adhésion (tunnel d'Aragnouet).

g - Le patrimoine culturel

Le riche patrimoine culturel de l'aire d'adhésion est aujourd'hui encore peu utilisé comme support de développement touristique.

Des panneaux ont été apposés en vallée des gaves sur les édifices pour présenter le patrimoine bâti.

Dans le cadre de l'Association des moulins des Hautes-Pyrénées, des moulins appartenant à des communes, associations et privés ont été réhabilités et sont ouverts au public pour la visite.

Au travers de visites et de supports de communication, l'association « Baroque des Pyrénées » valorise le riche patrimoine des églises baroques de montagne.

Un réseau d'écomusées a été créé en vallée d'Aspe autour du patrimoine culturel valléen : protestantisme, pastoralisme, chemin de Saint-Jacques de Compostelle.

Des espaces muséographiques

Des espaces muséographiques accueillent les visiteurs sur l'ensemble des vallées de l'aire d'adhésion. Ils présentent le patrimoine naturel et culturel pyrénéen. Beaucoup s'appuient sur la faune et la flore du parc national.

- Ecomusées et parc animalier de Borce en vallée d'Aspe
- Falaise aux vautours et musée d'Arudy en vallée d'Ossau,
- Musée pyrénéen en val d'Azun,
- Pavillon aux abeilles à Cauterets,
- Colline aux marmottes à Argeles,
- Millaris à Gèdre, jardin botanique en vallée de Luz,
- Museum d'histoire naturelle, Musée du marbre, Musée Salies à Bagnères de Bigorre,
- Musée d'Ancizan, Musée de la mine, Clos aux ours en vallée d'Aure.

Dans chaque vallée, le parc national a implanté une maison seul ou en partenariat avec les acteurs locaux. Elles sont un pôle d'information pour les nombreux touristes qui fréquentent les vallées. Les hôtes renseignent tout à la fois sur la faune, la flore, les randonnées mais aussi sur le patrimoine culturel et les activités de la vallée. Elles proposent des expositions permanentes et temporaires et présentent des films.

- Maison du parc national à Etsaut en vallée d'Aspe,
- Maison du parc national à Laruns en vallée d'Ossau,
- Maison du parc national et de la vallée à Arrens-Marsous en val d'Azun,
- Maison du parc national à Cauterets,
- Maison du parc national et de la vallée à Luz,
- Maison du parc national à Gavarnie,
- Maison du parc national à Saint-Lary en vallée d'Aure.

h - Une offre importante en matière d'hébergement

Aujourd'hui, l'offre en lits marchands est sensiblement égale aux potentialités d'hébergement des résidences secondaires dans le parc national. En 2007, 115 700 lits marchands et 114 500 en résidences secondaires pour les Hautes Pyrénées.

Ces chiffres restent à compléter pour le Béarn bien que mise à part la station thermale des Eaux-Bonnes, peu de pôles touristiques existent sur ces vallées.

L'offre en matière d'hôtellerie est aujourd'hui concentrée sur les villes thermales (Bagnères 445 chambres, Cauterets 395 chambres, Argelès-Gazost 273 chambres).

Le tourisme « populaire » s'est particulièrement développé avec les campings et les logements à caractère social comme les centres de vacances très présents en vallées d'Aure et en Argelès-Gazost. Ce type d'hébergement tend aujourd'hui à diminuer (-1% 2006-2008) même s'il offre un service toujours amélioré.

La qualification de l'offre « Résidences de tourisme » s'inscrit dans une volonté d'attractivité d'une clientèle internationale en proposant des prestations de qualités ; 95% de la clientèle est d'une proximité régionale. Nous notons une croissance de 38% entre 2006 et 2007 soit 12000 lits représentant un potentiel équivalent à celui des hébergements à caractère collectif et social.

Elle souligne une force d'investissements privés présente sur cette zone à forte valeur ajoutée environnementale.

Les refuges

Dix sept refuges (dont treize gardés en été) ont été construits dans le coeur du Parc national des Pyrénées.

Secteur	Refuge	Propriétaire	Gardé ou non gardé
ASPE	ARLET	PNP	Gardé
	LARRY	PNP	Non gardé
OSSAU	AYOUS	PNP	Gardé
	POMBIÉ	CAF de Pau	Gardé
	ARREMOULIT	CAF de Pau	Gardé
AZUN	MIGOUÉLOU	PNP	Gardé
	LARRIBET	CAF de Lourdes	Gardé
	LEDORMEUR	CAF de Tarbes	Non gardé
CAUTERETS	ILHEOU	C.S.Vallée de St Savin	Gardé
	WALLON-MARCADAU	C.S Vallée de St Savin	Gardé
	OULETTES	CAF de Lourdes	Gardé
LUZ/GAVARNIE	BAYSSELANCE	CAF de Bordeaux	Gardé
	LA BRËCHE	CAF de Tarbes	Gardé
	ESPUGUETTES	PNP	Gardé
	PACKE	CAF de Lourdes	Non gardé
	TUQUEROUYE	CAF de Lourdes	Non gardé
AURE	BARROUDE	PNP	Gardé

Huit autres refuges se trouvent implantés en aire d'adhésion.

Secteur	Refuge	Propriétaire	Gardé ou non gardé
CAUTERETS	ESTOM	C.S.Vallée de St Savin	Gardé
	RUSSEL	CAF de Tarbes	Non gardé
LUZ/GAVARNIE	LA GLERE	CAF de Lourdes	Gardé
AURE	OREDON	Commune d'Aragnouet	Gardé
	OULE	Commune de Saint Lary	Gardé (en hiver)
	BASTAN	ASPTT	Gardé
	CAMPANA DE CLOUTOU	CAF de Bagnères	Gardé
	AUBERT	PNP	Non gardé

La plus grande partie de ce réseau est antérieure à la création du parc national ; le plus ancien, Tuquerouye, date de 1895. Seuls les cinq refuges appartenant au parc national et celui d'Ilhéou ont été construits par le parc national après la création de celui-ci, c'est-à-dire après 1967.

Il n'y a pas, à proprement parler, une typologie spécifique du refuge de montagne des Pyrénées, tant les volumétries, les matériaux employés ou les aménagements intérieurs diffèrent largement d'un bâtiment à un autre.

Le fonctionnement de ces structures et leur fréquentation ainsi que les normes qui leur sont maintenant opposables ne cessent d'évoluer.

Six anciennes « hôtelleries de montagne » ou d'usage apparenté sont également implantées dans le cœur du parc national, datant d'avant la création de celui-ci :

- Restaurant du col du Somport, en vallée d'Aspe,
- Restaurant du col du Pourtalet en vallée d'Ossau,
- Chalet-hôtel du Clot, hôtellerie du lac de Gaube et hôtellerie du Pont d'Espagne en vallée de Cauterets,
- Hôtellerie du cirque de Gavarnie en vallée de Luz.

Leur fonctionnement est différent des refuges, notamment car la plupart de ces bâtiments bénéficient d'un accès routier immédiat ou très proche.

De nombreux refuges ont déjà fait l'objet de travaux de mise aux normes. En particulier les refuges du parc national. Cependant des travaux importants restent encore à réaliser, notamment dans les refuges d'Arrémoulit, de la Brèche de Roland, de Wallon-Marcadau et de Pombie, afin de combler les retards d'aménagement et de réduire les impacts actuels sur le milieu.

i - Les professionnels du tourisme

De très nombreux professionnels touristiques sont à la disposition des visiteurs pour leur permettre une découverte des vallées de l'aire d'adhésion et de la montagne pyrénéenne.

Des guides proposent escalade, alpinisme, via ferrata, canyons pendant la saison estivale et randonnée à ski et cascade de glace l'hiver. Ils sont peu nombreux.

Le nombre des accompagnateurs en montagne s'est fortement accru ces dernières années. Le fort développement de la raquette leur a permis de compléter leur activité estivale.

Parallèlement, brevets d'Etat d'escalade, de vol libre, de VTT, de canyon, de spéléologie,...offrent également leur service.

Certains de ces professionnels sont regroupés dans des bureaux de guides et accompagnateurs en montagne dans les stations touristiques.

Des guides culturels proposent également des visites guidées dans les villages.

j - Les relations entre le tourisme et les autres secteurs d'activités

L'agriculture, support de développement touristique

L'agriculture de montagne participe à la qualification de l'offre touristique. De nombreux produits sont labellisés (AOC viande, fromage...) et sont vendus directement sur l'exploitation. Hébergements et restauration sont aussi proposés par des agriculteurs. Des randonnées et des repas sont désormais organisés sur les estives. Au travers du développement de l'activité touristique, les agriculteurs poursuivent la diversification de leurs activités.

L'industrie, un secteur indispensable au développement des Pyrénées

Ce secteur a largement contribué au développement des Pyrénées, notamment au travers de la ressource hydraulique que ce soit pour l'énergie électrique que pour la production d'aluminium. Cette dernière est aujourd'hui en difficulté, l'énergie hydro-électrique quant à elle sert souvent de support à l'activité touristique (Néouvielle, Pragnères, Bioux Artigues,...).

Toutefois, comme pour l'agriculture, une réflexion doit être conduite pour que le secteur industriel, sans doute sous des formes nouvelles participent au développement des Pyrénées.

5. Un aménagement et une structuration de l'offre au service du développement

a - Quelques éléments sur les principaux aménagements

L'une des spécificités de la montagne pyrénéenne réside dans la multiplication des accès routiers, qui pénètrent souvent très haut en altitude dans les massifs, et influence de ce fait notablement la fréquentation touristique. Ainsi, dans certaines vallées du Parc National des Pyrénées, nous pouvons trouver des routes qui permettent d'accéder dans le cœur, zone protégée ou qui le traversent. Parmi ceux-ci, il est par ailleurs essentiel de différencier deux catégories : les accès « en cul de sac » et les accès traversants, en l'occurrence transfrontaliers.

La problématique qui se pose en effet dans l'une ou dans l'autre des deux catégories ainsi identifiées n'est évidemment pas la même que ce soit dans la nature des visiteurs, dans le type de visites ou pour les pointes observées de fréquentation.

Une autre spécificité pyrénéenne tient à la notoriété très ancienne de certains de ces sites de renommée nationale voire mondiale. Si nombre de visiteurs vient effectivement parce que ces sites sont classés en parc national, force est de reconnaître toutefois que la plupart vient pour la qualité des paysages et la renommée des lieux (Gavarnie, Cauterets...).

Les enjeux sur tous ces territoires sont identiques : mettre en valeur un patrimoine naturel exceptionnel, promouvoir un accueil touristique fonctionnel et de qualité.

Le site du Pont d'Espagne à Cauterets a fait l'objet d'un aménagement concerté en 1994 tout comme le site d'Orédon et l'accès aux lacs d'Aumar et d'Aubert dans la Réserve naturelle du Néouvielle en 1998.

En 2000, l'accès au village de Gavarnie a été mieux maîtrisé dans le cadre de l'opération Grand Site.

Le Plan d'Aste à Arrens est en cours d'aménagement. Les travaux seront achevés en 2010.

Sur ces sites, l'accueil a été organisé. Des aires de stationnement ont été aménagées. Des panneaux d'information sont implantés au départ des sentiers. Une signalétique pédestre dirige ensuite les randonneurs.

Les autres sites n'ont pas encore été réaménagés et continuent depuis plusieurs décennies de poser les mêmes types de problèmes dus à l'anarchie de cette fréquentation et à l'intrusion de l'automobile à l'intérieur du massif en haute altitude qui provoquent dégradation du milieu, altération du paysage, dévalorisation globale du massif et, finalement, déception du visiteur... Ainsi, les sites du Somport, de Bioux, d'Estaing, de la Fruitière, de Troumouse, d'Estaubé devraient faire l'objet d'un programme global de restructuration de l'accueil.

b - Une structuration de l'offre touristique

Des pôles touristiques

L'Etat, les conseils régionaux et les conseils généraux se sont mobilisés pour appuyer les acteurs du territoire dans une structuration de l'offre touristique et dans l'aménagement des équipements touristiques. Ainsi, une procédure contractuelle « Pôles touristiques » a été mise en place. Elle a été précédée par un diagnostic stratégique alimenté par des enquêtes de fréquentation et des orientations marketing. L'objectif des pôles est de favoriser un tourisme pyrénéen en toute saison par le développement d'une offre complète et diversifiée.

Les axes stratégiques sont :

- moderniser les équipements d'accueil et les équipements touristiques,
- aménager des équipements structurants au niveau des sites touristiques,
- appuyer l'animation et la promotion des unités touristiques,
- développer des produits touristiques spécifiques,
- optimiser la promotion et la communication,
- donner les capacités d'élargir les clientèles au-delà des marchés traditionnels de proximité,
- construire une image montagne,
- développer la professionnalisation des acteurs du tourisme,
- aider les professionnels à s'inscrire dans des marchés de qualité.

Cette procédure s'applique sur 7 territoires :

- 1 pôle touristique en vallée d'Aure
- 5 pôles touristiques en vallées des Gaves (Tourmalet, Gèdre-Gavarnie, Luz, Cauterets-Pont d'Espagne, Val d'Azun-Argelès-Hautacam)
- 1 pôle touristique par vallée d'Ossau et d'Aspe

c - Les acteurs du tourisme

Les offices de tourisme

Au travers des Pays (Nestes, Gaves, Oloron), une synergie entre les offices de tourisme à l'échelle des vallées et plus forte lisibilité de ceux-ci sont aujourd'hui recherchées.

Cet objectif est une priorité pour les régions qui se traduit par une forte implication technique et financière au travers des Contrats de Projets Etat-Région 2007-2013.

d - La coopération transfrontalière

Des complémentarités territoriales avec les versants espagnols sont recherchées. Ainsi, au travers de dossiers INTERREG IVA. (INTERREG vallée des Nestes, Aspe/Canfranc), des programmes communs de développement touristique ont été définis et sont mis en œuvre. Cette complémentarité est un atout essentiel sur le marché du tourisme. Les vallées d'Aure, d'Aspe et d'Ossau sont directement concernées par cette problématique puisque des tunnels les relient avec les vallées espagnoles.

Deuxième partie : Bilan succinct de l'action du parc national

Un des objectifs majeurs du parc national est de préserver le patrimoine naturel et culturel tout en participant à une offre touristique de qualité. Pour cela, le parc national depuis sa création offre et collabore au développement d'un tourisme de découverte du patrimoine naturel et culturel.

1. Les actions d'aménagement

a - L'aménagement des grands sites

Le parc national a largement participé à l'aménagement concerté en 1994 du site du Pont d'Espagne à Cauterets et à celui du site d'Orédon dans la Réserve naturelle du Néouvielle Il a œuvré à améliorer l'accès au village de Gavarnie dans le cadre de l'opération Grand Site en 2000. Il travaille actuellement en partenariat avec la commune d'Arrens à l'aménagement du Plan d'Aste. Malgré sa forte implication, les accès aux autres portes du Parc national des Pyrénées n'ont pas encore fait l'objet d'un programme de restructuration de l'accueil.

b - Les itinéraires de randonnée

Le réseau des sentiers initialement aménagé par le parc national, plus de 350 kilomètres dans le cœur est entretenu par celui-ci. Il a fait l'objet d'un inventaire actualisé permettant de définir les priorités actuelles en matière de travaux. Ainsi, chaque année, des travaux importants de restauration, d'entretien courant et de maintenance sont entrepris.

Les actions prioritaires sont :

- Restaurer les itinéraires dégradés les plus fréquentés (notamment les accès aux refuges),
- Valoriser les itinéraires transfrontaliers (Mont-Perdu Patrimoine Mondial) et à forte valeur patrimoniale (Saint-Jacques de Compostelle,...).

La réhabilitation des sentiers majeurs et des sentiers en zone périphérique répond au souci du parc national d'assurer le développement d'un tourisme durable.

c - Les refuges

Le Parc national des Pyrénées s'est largement investi ces dix dernières années dans une remise à niveau de ses propres refuges.

Il a par ailleurs également beaucoup aidé les autres propriétaires, notamment sur le plan technique (par le biais de groupes de travail avec la MISE, l'ADEME, le SDE, EDF, le SDAP,...) mais aussi sur le plan financier (crédits Contrat de Plan Etat / Région) pour qu'ils s'engagent eux aussi dans un programme opérationnel d'actions. Une série conséquente d'aménagements ou d'améliorations a ainsi pu être effectuée ces quinze dernières années. Un travail partenarial a également été engagé avec l'ensemble des gestionnaires concernés pour favoriser au quotidien, sur le principe de l'amélioration continue, une meilleure prise en compte des préoccupations environnementales dans le fonctionnement de ces structures, notamment dans les domaines de la gestion de l'énergie, de l'eau, des effluents, de l'approvisionnement et des déchets.

Cependant des travaux importants restent encore à réaliser, notamment dans les refuges d'Arrémoulit, de la Brèche de Roland, de Wallon-Marcadau et de Pombie, afin de combler les retards d'aménagement et de réduire les impacts actuels sur le milieu.

d - L'accès à tous les publics

Depuis près de vingt ans, le Parc national des Pyrénées s'est investi dans des actions en faveur des publics handicapés (moteur, handicapés mentaux, non voyants, autistes, obèses...) afin de leur permettre d'approcher la nature. Des animations et des sorties sur le terrain encadrées par les gardes-moniteurs étaient organisées.

Puis, suite à l'année européenne des personnes handicapées en 2003 et des dispositifs nationaux en faveur des personnes handicapées, le Parc national des Pyrénées a réaffirmé sa volonté de faciliter un accès à tous au milieu naturel et a défini un programme d'actions.

Ainsi depuis 2004, de multiples projets ont ainsi vu le jour.

Labellisation des Maisons du parc national

- Quatre Maisons du parc national, Etsaut et Laruns dans les Pyrénées-Atlantiques, Arrens et Tarbes dans les Hautes-Pyrénées ont été labellisées « Tourisme et Handicap » 4 handicaps (moteur, visuel, auditif, mental). La Maison du parc national à Cauterets sera totalement refondue en 2010.

Des documents d'information et de communication adaptés

Le Parc national des Pyrénées a également souhaité aller au-delà d'une simple mise aux normes stricte de ses bâtiments et a développé différents outils en direction des quatre familles de handicaps. Ces documents sont mis à disposition dans les Maisons du parc national labellisées.

Pour les déficients visuels, un effort particulier a porté sur la réalisation de plusieurs documents en braille et en caractère agrandis, réalisés en relief par technique de thermoformage : fiche générale de présentation du parc national, carte de situation, fiches faune – ours, marmotte, isard, gypaète barbu, aigle royal -, plans de circulation dans les Maisons.

Pour les malentendants et non entendants, deux films du parc national « Veilleurs de montagnes » et « Pyrénées, visions sauvages » ont été sous-titrés. Des boucles auditives ont été mises en place à l'accueil dans les Maisons du parc national et dans les salles de projection.

Un sentier d'interprétation

Un sentier labellisé « Tourisme et Handicap » pour les 4 handicaps, le « Sentier des arbres », a été réalisé aux abords de la Maison du parc national à Etsaut. Il est ouvert à tous les publics depuis 2008. Cette réalisation constitue la première réalisation de ce type sur le département des Pyrénées-Atlantiques et en Région Aquitaine. Seuls 12 sentiers similaires existent en France actuellement. Il a reçu le Prix de l'accessibilité des « Villes et Villages fleuris » en 2008.

L'aménagement de la vallée du Tech pour tous les publics

Le Parc national des Pyrénées, la commune d'Arrens-Marsous et Electricité de France collaborent pour l'aménagement d'un espace de découverte et d'interprétation, à l'échelle de territoire, situé à la zone d'entrée du Parc national des Pyrénées, dans la vallée du Tech en val d'Azun, accessible à tous les publics. Ces aménagements doivent permettre à tous les publics d'être au cœur de la nature à travers sentiers d'interprétation, expositions, aménagements et services divers en autonomie. Les équipements seront ouverts au public en 2010.

Sorties en montagne avec les gardes moniteurs du parc

En juillet et août, des sorties en montagne sont proposées aux visiteurs en situation de handicap sur itinéraire facile et accessible.

La formation des personnels

Pour mieux accueillir ces publics, le personnel du parc national, a bénéficié de formations spécifiques par un organisme spécialisé sur « l'accueil adapté aux personnes handicapées ».

Pour l'ensemble de ces actions, le Parc national des Pyrénées vient de recevoir, en mai 2009, le Trophée APAJH « Droit à la culture » et le trophée OCIRP, récompensant des initiatives exemplaires qui permettent la participation à la vie sociale, culturelle et professionnelle des personnes en situation de handicap.

2. La sensibilisation des acteurs du territoire

a - Les accompagnateurs en montagne

Au fil des ans, en accueillant scolaires, grand public, enseignants, formateurs, publics spécialisés, le parc national a acquis un véritable savoir-faire en matière de pédagogie de la nature et a œuvré en pionnier dans un domaine alors peu développé.

Les accompagnateurs en montagne sont des professionnels de la montagne qui mettent également en œuvre une politique de sensibilisation du public au milieu naturel. Ils participent à la découverte du milieu naturel et culturel en sensibilisant leur public à la botanique, la faune, la géologie, l'architecture, les légendes, le pastoralisme, l'astronomie et tant d'autres thématiques.

Le Parc national des Pyrénées a proposé dès 1998 aux accompagnateurs de leur faire bénéficier de ses connaissances et de son expérience en matière de protection et de gestion du milieu naturel. En sensibilisant les professionnels, le parc national cherchait également à démultiplier son message.

Le partenariat s'est décliné au travers de journées d'information naturaliste, en la création d'une marque Parc national des Pyrénées pour des randonnées thématiques et en actions de communication.

Le parc national a également financé l'acquisition de matériel d'observation pour les accompagnateurs (jumelles, longue-vue...). Chaque année, une quinzaine de journées d'information à thème sont proposées. Ainsi, en 2009, les gardes-moniteurs ont échangé avec les accompagnateurs sur les thèmes suivants : ours, passereaux, marmotte, flore et habitat, isards, lichens, cours d'eau, géomorphologie, pastoralisme et vautours, découverte du Parc national d'Ordesa, petit patrimoine bâti en vallée d'Aspe et dans les Hautes-Pyrénées.

3. Les aides techniques et financières du parc national au développement touristique

Depuis sa création au travers des différents dispositifs financiers (Crédits zone périphérique CIMP, ...), les initiatives de développement d'un tourisme de découverte et de valorisation du patrimoine naturel et culturel dans le respect de ce patrimoine ont été soutenues techniquement et financière par le parc national.

Ainsi, de multiples projets ont été financés par le parc national :

- Réhabilitation de sentiers. Dans toutes les vallées de l'aire d'adhésion, des programmes de remise à niveaux des sentiers ont été mis en place,
- Mise en place de signalétique. Dans toutes les vallées de l'aire d'adhésion, la signalétique pédestre du parc national a été mise en place. La mise en place d'une signalétique culturelle a également été soutenue.
- Edition de topoguides,
- Réalisation de sentiers et de tables d'interprétation,
- Création d'espaces muséographiques (écomusées de la vallée d'Aspe, Millaris...),
- Mise aux normes de refuges,
- Accueil sur les grands sites,
- ...

4. Le suivi de la fréquentation touristique

Le Parc national des Pyrénées s'est doté en 1999 d'un observatoire de la fréquentation touristique pour la saison estivale (juin-septembre). Cet outil permet au parc national et à ses partenaires d'avoir des connaissances sur les flux touristiques et de posséder un véritable outil de gestion. L'objectif de favoriser l'équilibre entre les activités humaines et la biodiversité, principale vocation des espaces naturels protégés.

L'enquête comprend deux volets :

- un volet qualitatif portant sur la connaissance des profils, des comportements, des perceptions et des attentes des visiteurs questionnés sur les sites d'accès au Parc national des Pyrénées. Cette connaissance a pour objectif de mieux accueillir ces visiteurs en tenant compte de leur diversité. Ce volet consiste également à identifier la notoriété et l'image du Parc national des Pyrénées en tant que destination touristique.
- un volet quantitatif portant sur la connaissance de la répartition et l'évolution spatiale et temporelle de la fréquentation. Ce volet consiste également à mesurer les éventuelles pressions qui s'exercent sur certaines parties du territoire.

Ainsi les données recherchées sont :

- Les flux routiers : le nombre de véhicules en stationnement sur les sites touristiques et le nombre de visiteurs,
- Le nombre de promeneurs-randonneurs sur certains sentiers,
- Le nombre de nuitées dans les refuges,

- Le nombre de visiteurs dans les maisons du Parc national des Pyrénées et les conditions météorologiques.

Troisième partie : Eléments d'analyse interne et externe du territoire du parc national

1. Atouts

La richesse patrimoniale, culturelle et architecturale des vallées du parc national est sans aucun doute l'atout majeur de ce territoire.

La grande variété et la grande qualité des paysages du parc national participent à la notoriété des vallées.

L'activité agricole a permis le maintien de paysages ouverts et d'une montagne vivante. La présence des agriculteurs et la poursuite de leur travail sont indispensables à la pérennité des paysages et à leur qualité. Le maintien de l'activité agricole et pastorale permet de conserver une montagne vivante et attractive.

La présence du parc national et sa reconnaissance internationale sont un label de qualité. C'est l'assurance de venir visiter un territoire protégé. Le parc national signifie également pour les visiteurs que l'on puisse observer facilement la faune, que la flore est abondante et que le patrimoine culturel est préservé.

Une partie du territoire classé au Patrimoine Mondial de l'UNESCO aux doubles titres, naturel et culturel

La qualité architecturale des villages est aussi un atout. Jusqu'à présent, la structuration des villages a peu évolué. Le bâti reste encore homogène et concentré. Les réhabilitations entreprises ont été réalisées avec soin et dans le respect de l'architecture traditionnelle. Les traditions culturelles des vallées du parc national ont été conservées. Les fêtes, la langue, les danses, les chants n'ont pas été « folklorisés » et ne sont pas uniquement utilisés à des fins touristiques.

L'accueil touristique est ancien et a une véritable histoire. Beaucoup acteurs du tourisme possèdent un véritable savoir-faire.

L'offre touristique est très extrêmement variée et riche.

Une offre thermoludique a été développée dans la plupart des stations thermales.

Les professionnels du tourisme sont structurés (Offices de tourisme, Pays...) et travaillent régulièrement ensemble. Des démarches communes et concertées sont mises en œuvre.

2. Faiblesses

Bien que les acteurs du tourisme s'engagent aujourd'hui vers des offres de qualité autour d'une labellisation de tourisme durable, les investissements semblent toujours cibler les mêmes zones emblématiques sans que de véritables alternatives soient aujourd'hui trouvées.

D'autre part, encore trop peu d'acteurs proposent une véritable démarche de tourisme durable. Les acteurs publics (Pays...) ont initié des programmes d'actions dans ce domaine. Mais nous ne sommes qu'au début d'une démarche dans ce domaine.

Peu d'hébergements pourraient être aujourd'hui labellisés en « écohébergement ». La richesse du patrimoine culturel est encore trop peu utilisée dans le développement touristique.

Les équipements et les services offrant un accès à tous les publics sont encore peu nombreux. Les mises aux normes sont en cours de réalisation. Cette démarche est encore trop peu développée.

L'offre de loisirs sur les vallées du parc national est extrêmement variée. Mais, cette multiplicité de l'offre peut nuire à la caractérisation du territoire. En effet, l'identité du territoire n'est peut-être pas assez clairement identifiée. Aucune ligne directrice ne semble suffisamment apparaître.

Les études de fréquentation ont montré que les visiteurs venaient en vacances dans les vallées du parc national pour de multiples raisons : beauté et préservation des paysages, mais également pour la présence du parc national. Aujourd'hui le label « Parc national » reconnu sur le plan international est très peu utilisé par les acteurs touristiques. De la même façon, le label « Patrimoine Mondial », également mondialement reconnu, est uniquement utilisé par les acteurs touristiques de Gavarnie et de Gèdre mais ne semblent pas encore avoir été approprié par les autres acteurs du tourisme.

3. Opportunités

L'opinion publique est aujourd'hui de plus en plus sensibilisée aux problématiques environnementales. Le Grenelle de l'environnement a fait émerger les enjeux environnementaux, des solutions à adopter et des comportements à suivre.

Tout au long de l'année mais également en vacances, les gens sont amenés à s'inscrire dans des démarches d'écoresponsabilité. Les visiteurs seront particulièrement sensibles et intéressés par des territoires mettant en œuvre un développement durable. Les demandes de séjours s'inscrivant dans un tourisme durable seront de plus en plus importantes.

Des territoires sont d'ores et déjà engagés sur des démarches d'adhésion à la charte européenne du tourisme durable. Certains parcs nationaux sont signataires de cette charte.

4. Menaces

Les études de fréquentation tendent à montrer que la fréquentation de la montagne diminue au profit de la campagne et de la ville. Les vallées du parc national connaissent une fréquentation en baisse.

Malgré l'excellent enneigement de l'hiver 2008/2009, l'absence de neige pendant plusieurs hivers doit être pris en considération. Les stations continuent leur important programme d'infrastructures malgré les risques de manque d'enneigement. Une véritable analyse de l'offre touristique doit être faite. Un complément à l'offre ski doit être trouvé.

Dans le cœur du parc national, l'établissement ne peut pas seul gérer la fréquentation touristique. Il doit sensibiliser ses multiples partenaires sur les impacts négatifs qui résultent

d'une sur fréquentation touristique sur certains sites. En effet, les biotopes fragiles que les sites abritent et la qualité de l'offre touristique peuvent être mis péril par une sur fréquentation. Pour cela, les modes de gestion de l'accueil et la diffusion des visiteurs dans l'espace doivent être améliorés.

La fréquentation doit être maîtrisée en faisant reculer les accès routiers de façon à limiter les points de pénétration de l'automobile dans le parc national. La fréquentation doit être orientée dans l'espace de façon à limiter les effets néfastes d'une sur fréquentation.

Les objectifs du parc national et de ses partenaires sont dans ce domaine souvent antagonistes. La collaboration avec les partenaires locaux dans la gestion des sites peut s'avérer difficile et longue.

Le succès des sports de plein air a entraîné une augmentation notable du nombre de pratiquants. Des dérangements sur la quiétude de la faune sont désormais possibles.

L'objectif pour le parc national sera de diminuer les dérangements sur les sites vitaux et de mettre en place si nécessaire des zones de tranquillité pour certaines espèces : grand tétras, lagopèdes, galliformes, isards, rapaces.

Les milieux aquatiques étant particulièrement fragiles, l'activité canyon sera à suivre de près. Certaines zones servent de refuge à des espèces (oiseaux rupestres, desman...).

Pour permettre une fréquentation touristique plus importante, des programmes d'urbanisation sont élaborés dans les centres bourgs mais également dans les petits villages. La multiplication des résidences de loisirs et par là même la consommation excessive des espaces pourraient modifier très fortement l'identité des villages pyrénéens et nuire à la qualité architecturale et paysagère. Cette pression pourrait engendrer une déstructuration des paysages environnants et une banalisation des espaces urbains existants.

D'autre part, les surfaces disponibles en montagne étant extrêmement réduites, des choix doivent être opérés. Des surfaces doivent être conservées pour l'agriculture ainsi que pour l'habitat permanent.

Annexes

- 1 - Carte « Le nombre de véhicules et de visiteurs sur les sites touristiques en 2007 »
- 2 - Carte « Le nombre de randonneurs sur les sentiers en 2007 »
- 3 - Carte « La fréquentation dans les Maisons du parc national en 2008 »
- 4 - Carte « La fréquentation dans les refuges en 2008 »

